

# Langues et cité

Parler (avec) plusieurs langues :  
l'alternance codique

Langues et cité

Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques

En Corse	p. 2
Langues « oubliées »	p. 3
Quelle(s) terminologie(s) ?	p. 4
Mélanges trilingues	p. 6
Chez les Palikurs	p. 7
Français/wolof, français/pular	p. 8
Sms « sourds »	p. 10
Guadeloupe, Guyane, Saint-Martin	p.11

Ce numéro de *Langues et Cité* rend compte de l'avancée des projets financés dans le cadre de l'appel lancé en 2010 par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France. L'objectif de cet appel à propositions était de faire progresser la connaissance des pratiques linguistiques en France par l'observation d'échanges verbaux où les énoncés relèvent de plusieurs langues. Les travaux ici présentés proposent une analyse de données qui permettent de rendre compte des diverses formes que prend l'alternance codique, et même de questionner cette notion. Il s'agit aussi bien d'étudier les motivations de l'alternance que les fonctions de celle-ci, les possibilités de conceptualiser les usages et de produire des généralisations théoriques, ou encore de procéder à une taxinomie, notamment sur la base de corpus oraux ou multimodaux. Les langues concernées sont le français ou les langues de France en contact avec une autre langue dans une situation géographique correspondant au territoire français (métropole et outre-mer). Certaines études comportent une phase de collecte et de constitution de corpus : dans ce cas, le corpus sera rendu disponible à terme par un versement dans la base de données du programme *Corpus de la parole*.

L'étude de l'alternance codique permet de mieux comprendre les situations linguistiques hétérogènes, en aidant notamment à une meilleure connaissance des pratiques linguistiques réelles sur l'ensemble du territoire national. L'objectif est finalement toujours d'apporter des informations utiles à l'élaboration de politiques publiques, culturelles, sociales ou éducatives.

# L'ALTERNANCE CODIQUE : ressource linguistique et communicationnelle ?

Pascal OTTAVI, Université de Corse Pasquale Paoli

L'appel à projets lancé en juin 2010 par la DGLFLF a permis l'observation de l'espace langagier insulaire sur trois terrains différents :

> des établissements scolaires bilingues (deux écoles, un collège) ;

> l'espace public, dans le cadre des relations privées et informelles entre les personnes ;

> la radio locale de service public, via deux émissions sollicitant, du lundi au vendredi, la participation des auditeurs.

Trois enquêtes ont été réalisées aux mois de novembre et décembre 2010.

Pour l'étude du comportement spontané des locuteurs, les lieux d'investigation ont concerné la capitale administrative de l'île, Ajaccio, et une petite ville du nord, l'Île-Rousse, qui accueille nombre de Corses issus des villages alentour.

## Méthodologie de l'enquête

En ce qui concerne les établissements scolaires, trois enquêteurs ont opéré, la première dans une école primaire ajaccienne, le deuxième dans un collège du nord de l'île et le troisième dans une école bilingue du centre de la Corse. Ils avaient pour consigne d'assister aux cours et d'y pratiquer une observation directe non participante. Ils ont ainsi réalisé un certain nombre de documents audio et vidéo, ont fréquenté des récréations où ils pouvaient s'intéresser au comportement spontané des élèves.

Pour investiguer le comportement linguistique des locuteurs dans leurs conversations privées en espace public, une grille a été construite en tenant

compte des variables attendues. La première concerne la différenciation sociale de l'espace. En ce qui concerne Ajaccio, deux places publiques ont été choisies, la place Abbattucci et la place du Diamant, au centre-ville. À l'Île-rousse, l'enquêteur a opté pour un café fréquenté par une grande diversité de publics, un salon de thé accueillant généralement un public féminin et d'un certain âge, enfin un terrain de jeu de pétanque sur la place principale.

Différentes autres variables ont été répertoriées, la répartition par sexe, par âge, la présence d'un accent puis la répartition de l'usage des langues : usage exclusif d'une langue, usage mixte sous la forme du contact, dans sa version interphrastique (*code-mixing*) et/ou intraphrastique (*code-switching*). La grille prévoyait également une prise de note éventuelle quant à un échantillon d'interférences.

Pour la radio, la méthode employée a été celle de l'observation instrumentale. Une convention signée avec la radio locale de service public *France Bleu Corse Frequenza Mora* a permis, grâce à l'aimable autorisation de son directeur ainsi qu'à la collaboration des animateurs et techniciens concernés, la récupération de deux fois vingt émissions couvrant la période du 17 novembre au 17 décembre 2010.

## Résultats

Dans les classes bilingues, d'une façon générale, les enfants réagissent en usant de la langue dans les formes ritualisées du cours, ont un très bon niveau de compréhension

de l'oral et de l'écrit, de bonnes performances à l'écrit en langue objet et dans les disciplines non linguistiques. Cependant, leurs productions spontanées demeurent très limitées, qu'il s'agisse d'interactions avec les enseignants lors d'une séance de cours ou bien encore d'échanges impromptus dans la cour de récréation. En fait, seul un enquêteur signale des échanges en continu en arabe dialectal ou en berbère de la part de quelques élèves au collège. Les interactions verbales authentiques portent la marque d'un usage générationnel caractérisé par un certain nombre de traits : l'accent corse, la présence récurrente d'incises de mots, tel les emblématiques *aiò* (signifiant l'agacement) et *mi* (regarde) ; celles de mots ou d'expressions corses francisés ou non, tels « il est goff le cours » (le cours est pénible), « tyas vu la charbade » (tu as vu la chute) ; celle de calques structurels du corse sur le français, du type « Même pas lui il la sait la leçon » ; enfin celles de mots français régionalisés, tel l'emblématique « rea » en lieu et place de « regarde ».

Dans les villes, au-delà de l'accent local, fort notable, on peut faire différents constats. À l'usage majoritaire d'une langue ou de l'autre (plus de 54 % ensemble), s'ajoute une forte présence de l'alternance codique. Celle-ci se répartit différemment entre *code-switching* (environ 10 %) et *code-mixing* (environ 35 %). Tandis que les hommes parlent davantage corse que les femmes, on notera une très nette propension à la réduction de l'usage du vernaculaire dans les jeunes générations. Le phé-

nomène d'érosion linguistique, d'une génération à l'autre, est ici clairement pointé : l'usage du corse en tant que langue quotidienne correspond à une pyramide inversée. Cela renvoie au problème central de la transmission inter-générationnelle tel que posé par Joshua Fishman en 1991<sup>1</sup>. Quant à la différenciation sociale des espaces, elle n'apparaît pas vraiment significative dans cette étude.

Pour les émissions de radio, *Dite a vostra* (Donnez votre point de vue) permet aux auditeurs de s'exprimer sur la langue corse en faisant part de leurs connaissances, de leurs opinions, en interagissant avec d'autres locuteurs et l'animateur, le tout avec obligation de parler corse.

Ceux-ci procèdent d'ailleurs ainsi, mais ont recours à des incises de mots, par recours à l'emprunt, ou d'expressions qui, dans ce cas, ont différentes fonctions : maintenir le contact, exprimer une émotion ou tenter d'influencer le public. Dans l'émission *Forum*, tout un chacun peut donner son point de vue sur l'actualité, sur un problème de la vie courante ou sur un problème particulier. La langue utilisée peut être indifféremment le français ou le corse, l'animateur jouant à ce sujet un rôle non négligeable. L'alternance codique concerne ici environ 27 % des conversations, qu'il s'agisse d'une alternance régulière (10 %) ou perlée (17 %). On constate ici le professionnel à l'antenne dans les interactions verbales spontanées •

<sup>1</sup> *Reversing Language Shift. Theoretical and Empirical Foundations of Assistance to Threatened Languages*, pp. 149-186 Clevedon, England : Multilingual Matters,

# (Re)parler sa langue : l'alternance codique à la recherche de langues « oubliées »

Médéric GASQUET-CYRUS,  
Bernard BEL, Laboratoire  
Parole et Langage, CNRS –  
Université de Provence

L'alternance codique (AC) peut être envisagée à différentes échelles : à un niveau macro qui examine de longs processus historiques de contacts de langues (sociolinguistique historique et travaux sur la diglossie notamment), à un niveau micro lorsqu'il s'agit d'étudier les mécanismes formels (interactionnels, syntaxiques, prosodiques) en discours ou en analyse conversationnelle, mais aussi à un niveau intermédiaire, lorsque l'attention se porte sur les locuteurs. C'est dans cette perspective que nous avons interrogé les pratiques langagières observées. Notre projet porte sur l'analyse d'un type particulier d'AC : celle qui se produit chez des personnes relativement âgées (plus de 65 ans) qui, pour différentes raisons, n'ont plus parlé « leur » langue « régionale », « oubliée » depuis des dizaines d'années, et qui en retrouvent progressivement l'usage dans différents contextes. Notre objectif est d'analyser la façon dont les locuteurs se réapproprient l'usage de cette langue « oubliée », leurs motivations, leurs attitudes, et leur gestion de l'AC. Nos terrains sont situés en zone occitane (variétés de pro-

vençal maritime, rhodanien et nord-alpin) et à la lisière de la zone francoprovençale, où les langues ont le statut particulier de langues « régionales » et « minoritaires » à l'échelle de la France, avec tout ce que cela peut entraîner comme insécurité linguistique : minorisation, culpabilité, etc. Elles sont chargées de fortes valeurs identitaires de la part des locuteurs qui en font les langues « du cœur » et du « pays ». Dans la vallée de Valjouffrey (Isère), nous avons travaillé avec trois locuteurs de « patois » (seul glossonyme usité) âgés de 67 à 81 ans, rencontrés dans le cadre d'un premier travail de terrain soutenu par la DGLFLF, la Fédération de recherche Typologie et Universaux linguistiques et l'Institut de linguistique française (« Corpus Valjouffrey », 2009-2010). À Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône), nous avons entrepris d'enregistrer cinq locuteurs de provençal dans sa variante locale, âgés de 70 à 95 ans. Dans le cadre général d'une sociolinguistique tournée vers les usages et les discours des locuteurs et à travers une approche ethnographique, nos enregistrements ont été réalisés au cours de discussions informelles (permises par la qualité de la relation établie avec les locuteurs), d'entretiens semi-directifs ou de séances de travail avec parfois une orientation choisie par les locuteurs : travaux sur la graphie du patois et la toponymie de Valjouffrey, ou dictée par les circonstances : repas en plein air à Saint-Rémy avant une séance d'enregistrement formelle qui de fait a été remplacée par une longue conversation spontanée. Au final, les pratiques ainsi collectées laissent apparaître des différences notables entre les terrains et les comportements des locuteurs. Les locuteurs de Valjouffrey ont appris le *patois* comme une langue seconde pendant leur

enfance : classiquement, leurs aînés parlaient patois entre eux mais les incitaient à s'exprimer en français. Ce n'est qu'à l'adolescence qu'ils ont acquis la langue et ont pu la maintenir à l'occasion de parties de chasse ou autres rencontres propices à des formes de sociabilité masculine. Il s'ensuit que leur pratique, déjà alternée avec le français, a cessé lorsque, devenus plus âgés, ils n'ont plus été immergés dans le contexte socioculturel qui rendait pertinent cet usage dont la dimension identitaire est très forte. Pourtant, à notre grande surprise, les locuteurs ont très vite retrouvé des usages spontanés de la langue, alors qu'ils avouaient ne l'avoir plus « parlée » (hormis quelques expressions ponctuelles) depuis une ou plusieurs dizaines d'années. Cependant, si nous avons pu enregistrer des séances où le patois était majoritaire, l'AC s'est avérée inévitable, notamment chaque fois que les locuteurs se sentaient handicapés par un manque de vocabulaire : ils n'ont pas été habitués à insérer des mots « étrangers » dans leurs productions en patois car celles-ci appartiennent à des champs sémantiques limités aux activités qui suscitaient son usage : les travaux agricoles, la chasse, les loisirs des villages... La césure patois/français est donc assez nette. Au contraire, les locuteurs enregistrés à Saint-Rémy ont pratiqué le provençal (dans sa variante locale) depuis leur enfance dans de multiples situations d'interaction sociale et familiale. Un des locuteurs au moins affirme maîtriser ce qu'il appelle le « vrai provençal » (celui de Frédéric Mistral, selon lui) et souligne les différences entre cette langue de référence et le « patois de Saint-Rémy ». Malgré cette distinction, tous perçoivent leur langue comme ouverte à l'intercompréhension sur un territoire bien plus vaste que celui de la commune. Les

locuteurs de Saint-Rémy n'hésitent pas à insérer des mots français dans leurs productions : dès que possible, ils leur donnent spontanément une consonance provençale. Ainsi, lors d'une explication technique sur la manière de graver un DVD entièrement exposée en provençal, un locuteur utilise un terme comme *disco duro* (« disque dur ») qui n'appartient évidemment pas au vocabulaire de Mistral ! Pour ces locuteurs, l'AC n'est pas liée à un « problème » de vocabulaire, mais remplit d'autres fonctions. Sur nos deux terrains, les locuteurs ont eu recours à l'AC dans des séquences de discours rapporté. À Saint-Rémy, particulièrement, deux locuteurs annoncent explicitement qu'ils doivent « passer au français » pour citer précisément les paroles de personnes qui se sont exprimées dans cette langue. À Valjouffrey, un récit commencé dans une langue ne se prête guère à l'AC, mais celle-ci intervient naturellement à la fin des séquences narratives et dans des séquences dialoguées, où l'AC est plus souple. Le discours indirect est aussi un prétexte à retourner au français, mais ce besoin est, semble-t-il, plus lié aux limitations du vocabulaire qu'à un goût prononcé pour la théâtralisation des anecdotes tel que nous avons pu l'observer chez la plupart des locuteurs de Saint-Rémy. Ces derniers bénéficient en effet d'un répertoire stylistique étendu qu'ils mettent à contribution pour spectaculiser leur usage des langues, notamment du provençal, à travers des anecdotes comiques, des blagues, des imitations ou de véritables « sketches ». Une partie de notre attention a porté sur la façon dont l'AC était gérée en fonction de la relation avec les chercheurs. Les locuteurs de Valjouffrey savent que la plupart des membres de notre équipe ne comprennent pas leur langue et

4 ont donc tendance à passer au français chaque fois qu'ils veulent être compris. Ils n'hésitent cependant pas à « lancer » des phrases en patois dans notre direction, à la fois pour marquer une certaine différence identitaire (on est dans le fameux *we code / they code* de Gumperz) et pour tester notre degré de familiarisation avec la langue, le tout étant suivi de commentaires et d'explications pédagogiques en français. Les locuteurs de Saint-Rémy pensent au contraire que tous les membres de l'équipe ont une connaissance suffisante du provençal pour suivre et apprécier de longues conversations dans cette langue. L'AC est donc sur ce terrain plus un phénomène stylistique qu'un aspect de la relation avec les chercheurs. Cependant, bien que la consigne n'ait jamais été explicitée, les locuteurs ont intégré le fait que nous souhaitions enregistrer un maximum de conversation « en provençal » : une locutrice intervient souvent pour demander à ce que la conversation se poursuive en provençal.

Cette recherche qualitative, rapidement esquissée ici, ne prétend aucunement à l'exhaustivité, et nous ambitionnons non seulement d'analyser d'autres aspects de nos corpus oraux, mais également de mener d'autres enquêtes (en Provence et en Rhône-Alpes notamment) avec des locuteurs qui ont beaucoup à nous apprendre sur la « vitalité » des langues de France, à travers leurs variations et leurs usages parfois surprenants •

### Documents sonores

Les documents sonores/vidéo enregistrés sur ces deux terrains sont répertoriés dans les tables des matières des objets archivés :

> Valjouffrey (corpus) :

<http://crdo.fr/crdo000764/toc>

> Valjouffrey (ressources) :

<http://crdo.fr/crdo000525/toc>

> Saint-Rémy :

<http://crdo.fr/crdo000761/toc>

**Le terme « alternance codique », utilisé dans la formulation de l'appel à projets de la DGLFLF en 2010, ne fait pas consensus au sein de la communauté sociolinguistique. Soucieux de rendre compte des débats scientifiques en cours, nous avons souhaité, à sa demande, publier le point de vue critique de Véronique Castellotti.**

L'expression au moyen d'éléments linguistiques perçus, à travers le filtre d'idéologies du monolinguisme, comme « dépareillés » ou hétérogènes parce que provenant de « langues » diverses, a toujours constitué un phénomène ordinaire et fréquent dans nombre d'espaces sociaux : aires multilingues, apprentissage des langues, migrations, etc., donc dans la quasi-totalité des situations pouvant être considérées comme plurilingues.

d'apprentissage et, tout particulièrement, de « déstigmatiser » et de réhabiliter le rôle de la ou des langues premières / de scolarisation dans l'apprentissage et l'enseignement des langues « étrangères » (voir Castellotti & Moore, 1997), y compris lorsque cela produit des formes « hybrides », « translangues » et/ou que cela participe à l'émergence de nouvelles ressources linguistiques (les « parlars plurilingues »). Ces réflexions ont conduit rapidement à dépasser la question même des alternances, qui faisaient surtout office de révélateur, pour s'intéresser plus profondément, d'un point de vue à la fois sociolinguistique, didactique et politique, à celle de la pluralité / diversité / hétérogénéité linguistique et culturelle, et de son traitement scolaire et social. Il me semble que cette perspective pourrait être revendiquée pour toutes les études menées sur / dans les situations diversitaires,

## Alternances, parlars plurilingues Quelle(s) terminologie(s) pour

C'est donc un point de vue monolingue qui « crée » le phénomène, dans les années 1960-70 (voir notamment Gumperz, 1972), celui de linguistes nord-américains (identique en cela à celui de la linguistique structurale européenne) pour qui ces situations semblent apparaître comme extraordinaires, alors même qu'on pourrait aussi imaginer, comme d'autres l'ont entrevu plus tard, que ce type de phénomène soit du même ordre que les usages « monolingues » consistant à alterner ou mélanger différents styles ou registres.

Lorsque (avec d'autres, en particulier Danièle Moore) j'ai mobilisé la notion d'alternance, dans les années 90, pour analyser plus particulièrement des situations didactiques, il s'agissait essentiellement de faire prendre conscience de la présence et de l'importance des contacts de langue dans les situations

de façon à ne plus se cantonner à une analyse structuro-monolingue, fondée sur la notion de « langue » étanche, des environnements pluriels.

En effet, s'en tenir, dans les années 2000, non seulement à la notion, binaire et tranchée, d'alternance, mais à celle d'alternance *codique*, serait revenir à la tradition des années 60-70, qui conduisait à « découvrir » la pluralité linguistique et tentait de la circonscrire d'un double point de vue : exotique et technique, conformément à la logique structurale et monolingue largement dominante réduisant les langues à des « codes » sécables et interchangeables. La distinction terminologique peut paraître oiseuse, elle est pourtant révélatrice de choix de paradigmes de recherche et de postures énonciatives. Revendiquer l'expression d'alternance codique, c'est se situer dans une logique de séparation / d'addition-juxtaposition,

de frontières stables et déterminées à l'avance, de l'extérieur, voire de manière objective et naturalisante, généralement par ceux qui se positionnent, discursivement, de façon monolingue. La définition du *code switching* proposée par Gumperz et reprise comme référence par la grande majorité des travaux sur la question, est très claire à ce sujet : « *the juxtaposition within the same speech exchange of passages of speech belonging to two different grammatical systems or sub-systems* » (Gumperz, 1982 : 59). En se situant dans cette perspective, on mobilise de fait une conception des langues non comme des constructions historiques et sociopolitiques mouvantes et évolutives à partir de phénomènes linguistiques continus et hétérogènes (Blanchet, 2004), mais comme des objets, stables et distincts, préexistant aux représentations et aux pratiques, dont on peut isoler des morceaux comme s'il

s'agissait d'un puzzle ou d'un mécano. Or, alors même que se développait dans la sphère nord-américaine puis européenne « monolingue » la notion d'alternance codique, se construisait dans les aires multilingues (notamment créoles) une réflexion posant autrement la question de la pluralité, à travers la notion de *continuum* (en français, Chaudenson et Carayol, 1979) puis d'*interlecte*, dont L.F. Prudent montre comment elle remet radicalement en question la notion même de langue : « il suffirait que toute la population produise un taux de *switchings* élevé pour qu'on ne puisse plus parler de *langues* différentes au sens structural du mot » (Prudent, 1981 : 29). Et en parlant de « zone interlectale » (1981 : 31) il précise encore plus la nécessité d'échapper aux catégories bien délimitées, en valorisant « le travail de l'interlecte qui, entre les langues, fait autre chose que les juxtaposer ou les additionner » (Robillard, à par.).

On peut alors se demander à quoi pourrait encore servir, aujourd'hui, la notion d'alternance codique, si ce n'est à « sauver » la notion de langue, avec les effets politiques que cela peut avoir, sans s'interroger sur les conditions de son émergence et sur le sens de sa mobilisation. Cela rejoint des interrogations plus générales, sur les conceptions du plurilinguisme comme fait quantifiable (nombre de langues) plutôt que comme posture (Castellotti 2010), ainsi que celles sur l'importance des représentations et sur les usages de la notion de langue (Blanchet, Calvet & De Robillard, 2007). On espère donc un prochain numéro de *Langues et cités* consacré à ces interrogations sociolinguistiques fondamentales dans une société plurielle, qui interrogent en profondeur la France elle-même, ainsi que la linguistique monolingue dominante •

## ues, interlecte ?

# ur quelle(s) conception(s) de la pluralité ?

Véronique CASTELLOTTI,  
Université François Rabelais, Tours

### Références

- > BLANCHET, P., 2004, « L'identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques : pour une analyse complexe du processus de catégorisation fonctionnelle », actes du colloque *Identification des langues et des variétés dialectales par les humains et par les machines*, Paris, École nationale supérieure des Télécommunications / CNRS, p. 31-36, [www.limsi.fr/MIDL/actes/session%20I/Blanchet\\_MIDL2004.pdf](http://www.limsi.fr/MIDL/actes/session%20I/Blanchet_MIDL2004.pdf)
- > BLANCHET, P., CALVET, L.J., ROBILLARD, D. de, 2007, *Un siècle après le Cours de Saussure, la linguistique en question*, Carnets d'atelier de Sociolinguistique / L'Harmattan, disponible en ligne : [www.u-picardie.fr/LESCLaP/spip.php?article169](http://www.u-picardie.fr/LESCLaP/spip.php?article169)
- > CASTELLOTTI, V. 2010, « Attention ! Un plurilinguisme peut en cacher un autre. Enjeux théoriques et didactiques de la notion de pluralité », *Cahiers de l'ACEDLE* Vol. 7, n° 1, 181-207, [www.acedle.org/spip.php?article2864](http://www.acedle.org/spip.php?article2864)
- > CASTELLOTTI, V. & MOORE, D. (dir.) 1997, *Alternances des langues et apprentissages, Études de linguistique appliquée* n° 108.
- > CHAUDENSON et CARAYOL, 1979, « Essai d'analyse implicationnelle d'un continuum linguistique », in P. Wald et G. Manessy, eds. *Plurilinguisme. Normes, situations, stratégies*, Paris, L'Harmattan, 129-172.
- > GUMPERZ, J.-J. 1972, "Social meaning in linguistic structures: Code switching in northern Norway". In J. J. Gumperz and D. Hymes. *Directions in Sociolinguistics*. New York : Holt, Rinehart and Winston.
- > GUMPERZ, J.-J. 1982, *Discourse strategies*, Cambridge : Cambridge University Press
- > PRUDENT, L.-F., 1981, « Diglossie et Interlecte », *Langages*, 61, Larousse : 13 - 38.
- > ROBILLARD, D. de, à par., « 'Interlecte' : outil ou point de vue épistémologique sur « la » linguistique et les langues ? Sémiotique ou herméneutique ? », dans Simonin, J. & Wharton, S. *Sociolinguistique des langues en contact, modèles, théories. Dictionnaire encyclopédique des termes et concepts*, Lyon, ENS Éditions.

# Mélanges trilingues en famille ou chez la coiffeuse

Chantal DOMPMARTIN-NORMAND, LIDILEM, Université Grenoble

Le contexte contemporain d'intensification et de diversification des formes de relations et de mobilité dans le monde conduit les sciences humaines et sociales à renouveler leurs modes d'appréhension des contacts de langues, ressources symboliques entre acteurs sociaux dans un monde pluriel. Dans le champ de la sociolinguistique, ces dernières décennies ont ainsi vu émerger des paradigmes qui essaient de saisir les aspects dynamiques, processuels et interactionnels des situations linguistiques complexes et des répertoires plurilingues.

Au sein du LIDILEM (Laboratoire de linguistique et didactique des langues étrangères et maternelles), l'équipe de recherche Sodilac (Sociodidactique des langues et cultures) s'est inscrite dans cette orientation. Ses membres<sup>1</sup> sont impliqués dans différents projets de recherche reposant sur un corps d'hypothèses et de démarches convergentes. La présente recherche intitulée « Répertoires (au moins) trilingues et alternances codiques : quelle mobilisation de ressources langagières pour quels usages et situations ? » fait suite à d'autres travaux menés sur des terrains variés (école, entreprises, etc.) dans différents lieux géographiques (zones transfrontalières, lieux de migration, etc.) et a pour objectif de questionner le rôle et les fonctions des alternances codiques dans les pratiques de sujets au moins trilingues.

En effet, à l'issue du projet précédent (Simon et al. 2010), il nous est apparu que les sujets ayant plus de deux langues à leur répertoire pouvaient avoir des comportements et pratiques langagières différenciables des pratiques de sujets monolingues, mais notre interrogation actuelle porte sur leurs spécificités par rapport aux sujets bilingues qui ont déjà fait l'objet de nombreuses études.

Plusieurs travaux en sociolinguistique ont mis en évidence l'existence de facteurs sociaux susceptibles de déterminer les choix des ressources linguistiques. D'autres approches mettent l'accent sur le fait que toute situation d'interaction est également le résultat d'un travail interactif d'interprétation et de définition par les participants. Les choix de langues sont ainsi plus ou moins déterminés, et il y a plus ou moins de « jeu » dans ce que Georges Lüdi et Bernard Py (2003 [1986]) appellent la « grammaire du choix de langue ».

Nous faisons l'hypothèse que, lors d'interactions engageant des locuteurs qui partagent des éléments d'au moins trois lectes, se manifesterait des parlars plurilingues montrant des convergences linguistiques (ponctuelles ou plus stables) spécifiques et différentes des parlars bilingues. Le répertoire d'un sujet trilingue révélerait ainsi des dynamiques d'alternances codiques propres parce qu'il sort *de facto* d'une logique binaire L1/L2. La logique binaire pourrait renforcer la norme et l'étanchéité des frontières entre les langues, surtout si elles ont été ou sont apprises à l'école, alors que la présence d'une troisième langue viendrait modifier non seulement les représentations et attitudes dont découlent les pratiques, mais aussi les relations entre les langues.

À partir du corpus de données recueillies, il s'agira donc pour nous d'interpréter les motifs des changements de langues ou les effets, dans le discours, d'insertions d'un code dans l'autre lors d'interactions avec trois langues, dans une approche ethnosociolinguistique qualitative, interactionnelle et interprétative, inspirée de travaux fondateurs de Gumperz.

Ainsi la notion de « répertoire verbal » (Gumperz, 1964) per-

met de considérer les langues de quelqu'un comme un ensemble hétérogène et dynamique. Ce serait une sorte de jeu de cartes à valeurs variables, dont le sujet va user selon des règles qu'il construit à partir de ses choix propres, en fonction de contraintes de situation et en lien avec ses interlocuteurs. De ce fait, la prise en compte des points de vue des participants eux-mêmes sur les interactions analysées est fondamentale pour éclairer la manière dont les locuteurs catégorisent eux-mêmes les formes linguistiques en présence. Les discours et opinions « sur les langues » qui apparaîtront permettront aussi de saisir les rapports des locuteurs à leurs pratiques.

En chemin vers cet objectif d'analyse, nous avons identifié dans nos milieux de vie respectifs quelques *informateurs principaux* présentant les caractéristiques suivantes : 1) les ressources linguistiques constitutives de leur répertoire peuvent être rattachées au moins à trois langues, 2) ils ont l'occasion dans leur style de vie actuel d'utiliser ces ressources dans des proportions significatives et repérables par les chercheurs, 3) ils sont susceptibles d'être pour nous des relais vers d'autres personnes. Ils doivent en effet accepter de co-construire le corpus avec nous, en enregistrant de courtes séquences dans différents moments de leur vie quotidienne, hors présence du chercheur. Ainsi, dans chaque situation, l'informateur principal a un statut particulier : il prend en charge non seulement le magnétophone mais également le relais informatif vis-à-vis des autres locuteurs. Il est aussi la personne-ressource principale pour les contacts et entretiens en amont des enregistrements, afin de documenter la situation, et pour les entretiens de co-interprétation des données qui auront lieu *a posteriori*.

# AJUSTEMENT, ALTERNANCE ET INTÉGRATION CODIQUE CHEZ LES PALIKURS DE L'OYAPOCK : questions de méthode et premiers résultats

François NEMO, Université d'Orléans

Nos investigations préalables et notre expérience de négociation d'accès au terrain nous ont amenés à privilégier des sujets adultes féminins. Les femmes ouvrent quelquefois plus facilement aux cercles familiaux et relationnels, parce qu'elles sont souvent spontanément intéressées par les questions de transmission des langues.

Ainsi notre choix d'instance de socialisation langagière s'est porté sur la famille pour deux terrains d'observation, et sur un commerce de quartier pour le troisième, grâce à trois informatrices principales : deux mères de famille et une coiffeuse.

Le premier terrain familial est situé à Monaco : dans cette famille, le père est allemand, locuteur d'anglais, français et allemand, la mère est italienne, locutrice d'italien, de français et d'anglais et ils ont un enfant auquel ils s'adressent en trois langues : italien, anglais et français. Alors que le père nous semble tenir à la pratique monolingue en anglais avec son enfant, la mère tend à s'adresser à lui dans les deux langues : l'italien, sa langue d'origine et le français, langue de l'environnement. L'absence de l'allemand dans cette famille attire tout particulièrement notre attention. L'autre terrain est situé à Grenoble dans une famille franco-japonaise où l'anglais est langue véhiculaire pour les parents, car lorsqu'ils se sont rencontrés, l'un ne parlant pas la langue de l'autre, ils ont pris cette habitude langagière. Mais suite à la naissance de leur fille, le français et le japonais, leurs langues premières respectives, entrent en scène. Nous avons au premier abord l'impression qu'ils manient leurs langues très librement, très loin de la notion de *matrix language frame*, introduite par Myers-Scotton (2006) selon laquelle il y a toujours, dans un énoncé bilingue, une langue matrice qui définit le ca-

dre syntaxique, l'autre langue étant encadrée dans cette langue matrice.

Le troisième terrain réunit, dans un salon de coiffure au centre-ville à Grenoble, une coiffeuse d'origine sicilienne et ses clients du quartier aux répertoires langagiers variés.

La première étape de recueil des interactions *in situ* a été effectuée et les données demandent maintenant à être analysées puis les interprétations confrontées. L'analyse mettra alors en lumière les types d'alternances réalisées ainsi que les choix opérés en matière de mélanges de langues et leur fonctionnalité discursive ●

## Références :

- > LÜDI, G. & PY, B. (2003 [1986]) : *Être bilingue*, Berne : Peter Lang.
- > GUMPERZ, J. & HYMES, D. (eds) (1964) : *The ethnography of communication*. *American anthropologist*, vol. 66, n° 6. II.
- > BILLIEZ, J. & SIMON, D.-L. (eds) (1998) : *Alternance des langues : enjeux socio-culturels et identitaires*, LIDIL n° 18, Grenoble : ELLUG.
- > MYERS-SCOTTON (2006) : *Multiple Voices : An Introduction to Bilingualism*, Malden, MA : Blackwell publishing.
- > BILLIEZ, J. & al. (2000) : *Une semaine dans la vie plurilingue à Grenoble*. Rapport pour la DGLFLF.
- > SIMON, D.-L. & al. (2010) : *Biographies langagières et mobilité professionnelle : recomposition des répertoires plurilingues*. Rapport pour la DGLFLF.

<sup>1</sup> L'équipe pour ce projet spécifique est constituée de : Silvia AUDO GIANNOTTI, chercheuse LIDILEM, enseignante de français Monaco ; Jacqueline BILLIEZ, professeure, université Grenoble-LIDILEM ; Chantal DOMPMARTIN, MCF université Toulouse 2-LIDILEM ; Stéphanie GALLIGANI, MCF université de la Sorbonne Nouvelle Paris 3-DILTEC/LIDILEM ; Takako HONJO, chercheuse LIDILEM, traductrice français-japonais ; Patricia LAMBERT, MCF IFE/ICAR Lyon ; Marie-Odile MAIRE-SANDOZ, chercheuse IFE Lyon ; Diana-Lee SIMON, MCF université Grenoble-LIDILEM ; Nathalie THAMIN, MCF université de Besançon, LASELDI/LIDILEM.

Les Palikurs (Pahikwene) vivent au Brésil et en Guyane française. Ils connaissent une forte croissance démographique, en particulier en Guyane. À Saint-Georges ils vivent dans un contexte urbain plurilingue avec trois véhiculaires (français, créole guyanais, brésilien) et plusieurs vernaculaires (palikur, créole de l'Amapa).

Notre étude a pris pour objet toutes les formes de passage d'une langue à l'autre dans les pratiques linguistiques des Palikurs, en interrogeant simultanément ces pratiques d'alternance, à tous les niveaux langagiers ou linguistiques : on se situe donc, aussi bien au niveau des interactions, séquences, échanges, interventions, énoncés, constructions et mots qu'à celui de l'ensemble des interactions.

La méthodologie mise en place repose sur :

- > une étude habitation par habitation de la situation et des compétences linguistiques en palikur ;
- > une prise en compte des biais pesant sur les données recueillies.

Outre une première mesure de la réalité de la pratique du palikur, l'étude en cours a montré :

- > la variabilité des configurations sociolinguistiques existantes dans les différents voisinages ;
- > la coexistence palikur/ créole vernaculaire de l'Amapa comme première forme de

plurilinguisme familial et le statut de véhiculaire local du palikur ;

> la singularité des adolescents en matière d'utilisation du palikur (refus) ainsi que le retour ultérieur à son emploi, certains « jeunes » décrits comme créolisés faisant parfois grandir leurs propres enfants dans un contexte quasi-monolingue.

Le problème de la spécificité des situations d'obtention des données comparée à la réalité des situations réelles auxquelles un locuteur du palikur est exposé est lié à la présence même de l'observateur : faisant partie de l'équation, il la modifie inévitablement, avec le risque de générer artefacts ou erreurs d'interprétation.

Présent comme témoin ratifié, l'observateur peut en effet générer soit l'inclusion artificielle de créole/français dans les productions langagières, soit une minimisation de leur utilisation et de l'alternance codique du fait de son intérêt pour le palikur.

Échapper au paradoxe de l'observateur suppose de :

- > rompre avec l'illusion du recueil pur d'une réalité préexistante, et *considérer les données comme des données expérimentales* ;
- > faire oublier la présence de l'observateur en la rendant constante, pour rendre possible l'observation de situations auxquelles il/elle n'a normalement pas accès, une telle démarche imposant de disposer de temps et de prétextes pour être présent.

8 On aurait pu penser que le choix de la langue à utiliser dépendrait du profil linguistique des interactants, avec choix d'une langue commune, vernaculaire ou à défaut véhiculaire. Mais :

- > la plupart des locuteurs parlant 3 ou 4 langues à des degrés divers ;
- > plusieurs véhiculaires étant en concurrence (palikur compris) ;
- > ce choix étant aussi une question de politesse ;
- > le tout supposant une connaissance du profil linguistique de chacun (langues utilisables, langues acceptées, langues utilisées), il a été observé que l'ajustement codique n'était pas prévisible à partir de la seule identité des interactants, la simple présence de tiers ou encore la localisation de l'interaction suffisant à modifier la situation, comme par exemple quand la simple présence de passants non-palikurophones suffit à faire basculer vers le créole une conversation en palikur.

On observe aussi des interactions bilingues quant à leur organisation séquentielle, par exemple des personnes se croisant sur une route, avec typiquement des séquences d'ouverture et de clôture dans une langue (créole ou à l'inverse palikur) et les autres séquences dans l'autre.

De même, le refus d'utiliser le palikur chez certains adolescents – qui pourtant le comprennent et peuvent le parler –, a pour résultat de produire des échanges bilingues, avec utilisation par les uns du palikur et réponse des autres en créole ou français.

À l'intérieur des interventions ou encore des énoncés qui composent celles-ci, la forme la plus courante associant le palikur au créole ou au français (souvent aux deux) – la question de savoir si ce qui est appelé créole en est toujours ou doit être considéré comme un français régional avec des constructions créoles – consiste en une association de séquences discursives en palikur et de commentaires métadiscursifs en créole ou français, association qui va d'une forte présence du créole et du français dans les préambules, à celle d'incises métacommunicationnelles (reformulation, précision, exemplification) ainsi qu'à un recours quasi systématique aux connecteurs et mots de discours de ces deux langues.

On observe ainsi des « C'est tout », « quand même », « paske », « se ke », « bon », « ben », « et pi », « et puis », etc., ce qui montre à l'évidence un emploi privilégié

des langues concernées pour la facilitation de l'échange langagier, et le fait que l'alternance codique en question relève d'une macro-syntaxe cohérente.

Dernière forme de co-utilisation de plusieurs codes, la plus lexicalisée et la plus grammaticalisée : celle de l'intégration d'éléments non-palikurs en palikur. Le recours au français ou au créole concerne les dates et heures, avec utilisation directe de la forme française (e.g. « samedi ») ou inclusion d'une base exogène dans une construction palikur. On aura ainsi « *dezeurnet* » ou « *troizeurnet* », ou encore « *dizanswa* ».

Il en est de même pour les nombres, les Palikurs – qui ont un système de classificateurs numériques parmi les plus complexes au monde – tendant à utiliser pour les nombres supérieurs à 10 des formes à base française.

En laissant de côté les cas d'emprunt et la question de la concurrence entre vocabulaires palikur, créole et français, il faut aussi noter l'intégration d'éléments constructionnels, tels que *si* ou *qui*.

Au niveau morphologique, on observe l'utilisation en palikur

comme verbe ou base verbale de verbes créoles, comme dans « *kwis ku is kuve* » (« alors cela est couvert »), « *is barekevye* (cela empêche tout de passer, du créole *barre*) ou encore « *ay nã viv gikak* » (« je vis ici avec lui ») ou « *Nã ike no gicoucha git* ».

Les pratiques linguistiques des Palikurs montrent, loin de Babel, que le plurilinguisme, quand il est une réalité collective, est d'abord un cadre dans lequel les contraintes conversationnelles et pragmatiques ordinaires d'ajustement codique, de nécessité de se comprendre et de politesse s'exercent de façon spécifique. Elles montrent aussi la capacité des langues à intégrer des éléments exogènes sans tomber dans la diglossie •

## Références :

- > RENAULT-LESCURE & GOURY 2009, *Langues de Guyane Vents d'Ailleurs*, IRD éditions Marseille.
- > LÉCONTE & CAITUCOLI, « Contacts de langue en Guyane : une enquête à Saint-Georges de l'oyapock », in Billiez (dir.) *Contacts de langues. Modèles, typologies, interventions*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- > LEGLISE & MIGE (dir.) *Pratiques et représentations linguistiques en Guyane*, Paris IRD éditions.

# L'alternance des langues français/wolof, français/pular

Aboubakry KEBE, Fabienne LÉCONTE, Université de Rouen

Pour ce projet sur l'alternance des langues entre le français et les autres langues parlées en France, nous avons choisi d'observer les pratiques alternées concernant deux langues africaines ouest-atlantiques, peu connues bien que parlées dans la migration sénégal-mauritanienne en France : le pular et le wolof.

Notre recherche s'inscrit dans la lignée de travaux de F. Léconte sur la situation sociolinguistique de l'immigration africaine en France. Elle a, en effet, étudié la transmission des langues dans les familles originaires d'Afrique noire et les représentations dont faisait l'objet l'ensemble des langues du répertoire (langues africaines vernaculaires

et véhiculaires, langue du pays d'installation, éventuellement autres langues européennes apprises à l'école). À l'issue de ces enquêtes, il est apparu que lorsque la durée du séjour s'accroît et que les enfants deviennent adolescents, le parler bilingue devient le code unificateur de la famille migrante dont l'identité linguistique se modifie

du fait du séjour dans le pays d'installation. Ces pratiques déclarées ont été confirmées par des observations et des recherches ultérieures auprès d'adolescents nouvellement arrivés en France (Leconte et Mortamet, 2005).

Les deux langues auxquelles nous nous limitons cette fois ont la particularité d'être parlées par des migrants originaires du Sénégal, et dans une moindre mesure de la Mauritanie. Des enquêtes précédentes ont montré à la fois l'importance numérique de la migration familiale pular et la grande vitalité de cette langue dans la vallée de la Seine (de la région parisienne jusqu'au Havre). La situation du wolof est quelque peu différente, car le wolof conserve sa fonction de langue véhiculaire en France entre migrants originaires du Sénégal, et qu'il est réputé se mêler davantage au français en situation urbaine. On parle en revanche « d'irréductibilité pular » pour qualifier l'attachement des Pulars à leur langue et à leur culture et leur refus d'hybridation. Nous avons donc choisi deux langues qui ont des particularités sociolinguistiques différentes dans les pays d'origine afin de vérifier si celles-ci perduraient en France, et si elles se retrouvaient dans une pratique alternée. La méthodologie employée pour cette enquête combine des entretiens et des enregistrements effectués dans les familles par les locuteurs eux-mêmes en dehors de notre présence.

Les entretiens ont eu pour but, d'une part, de nous donner accès à certaines familles : accepter de mettre un enregistreur chez soi et donner à des enquêteurs la parole recueillie n'est pas évident. Un recueil de données dites « écologiques » est difficile à obtenir. Le choix d'une équipe d'enquêteurs mixte (Français, Sénégalais pularophone et wolophone) nous y a aidé. L'autre intérêt des entretiens était de mesurer les évolutions récentes dans les pratiques langagières et sociales de la migration africaine. Nous présenterons ici quelques-unes des caractéristiques des pratiques langagières alternées à partir de deux extraits de corpus recueillis dans la région rouennaise début 2011, le premier dans une famille wolophone et le second dans une famille pularophone.

## Présentation et analyse des extraits de corpus

Le premier extrait est tiré d'un enregistrement recueilli dans une famille wolophone. Le fragment met en relation une mère et son

fils de 16 ans. Les deux locuteurs semblent surfer sur Internet et discuter du choix des chaussures que la mère veut acheter avec l'aide du fils.

Mère1 : **waaw X / neena dafa fàtte e manteau am bi / trad. oui X dit qu'elle a oublié son manteau]**

Garçon1 : e parce qu'elle en a deux e /

M2 : bah e je pense ouais e /

G2 : tu as une chaussure /

G3 : Tu cherches des chaussures /

M3 : **e lii e góor e la dee e / dàll góor la dee j'imagine e / [trad. ça c'est pour homme e hein / e c'est des chaussures pour homme j'imagine]**

Le discours dans cet extrait se fait majoritairement en français. Il apparaît cependant un changement de langue qui marque les prises de parole de la mère. La mère alterne le wolof avec le français alors que le fils n'utilise que le français. Il faudrait compléter ces enregistrements par des entretiens avec les protagonistes pour en savoir plus sur les compétences de chacun dans les langues en présence. Les deux occurrences de français (*manteau, j'imagine*) intégrées dans le discours en wolof de la mère doivent être analysées différemment. Pour des raisons climatiques, un équivalent de *manteau* n'existe pas en wolof, c'est alors le mot français qui est employé. Le statut de *j'imagine* est différent, il s'agit d'une insertion spontanée d'un vocable français comme cela est courant dans le discours des francophones sénégalais, en France et au Sénégal.

Le deuxième extrait est issu d'un enregistrement effectué dans une famille pularophone. Il s'agit de conversations familiales, au sein d'une fratrie, qui ne suivent pas une ligne thématique précise. Quatre enfants sont présents (10 à 21 ans), ainsi que la mère, qui intervient en pular à la fin. Nous ne reproduisons qu'une petite partie de l'extrait. Le recours au pular laisse aussi apparaître un effet d'amplification ou d'emphase propre aux discours mixtes. On peut remarquer les alternances à l'intérieur des groupes verbaux ou nominaux et leur intégration au système morphosyntaxique du pular :

A1 : e A e regarde-moi e **yah** □ **eewoy e so telefon oo KUPPII e** (trad. *va voir si le téléphone « a coupé »*)

B1 : e tu mets dans le frigixxx e dans le micro-onde e / tu **wultin** (trad. *tu chauffes*) / tu mets un sucre ou pas de sucre /

A2 : **pawaa e kumaande** □ **ee e PALAAS MUM** / e (trad. *tu poses la télécommande à sa place*)

Une première remarque s'impose à la lecture de ces extraits : les enfants utilisent une langue mixte entre eux. Cela va à l'encontre d'un stéréotype répandu selon lequel les enfants nés en France utiliseraient le français seul dans la fratrie. Ces exemples illustrent en outre des phénomènes dans le contact pular/français qui ne semblent pas attestés dans les pays d'origine. Si *kuppude* (*couper* dans le sens de *raccrocher le téléphone*) est un emprunt stabilisé, la réalisation qu'en fait le locuteur A1 est assez inédite : le verbe est rapporté avec un auxiliaire français « avoir » suivant la phonologie du pular. Notons aussi qu'en A2, le verbe « chauffer » est substitué par son équivalent en pular « *wultinde* » à l'intérieur d'un énoncé en français. D'autres remarques formelles seraient à faire sur le fonctionnement des classes nominales dans le discours mixte. La distribution des classes du pular à des éléments empruntés au français contraste avec l'usage courant de la langue dans les pays d'origine. Ceci semble une des caractéristiques les plus saillantes du pular parlé en France.

Deux grandes tendances se dégagent des enquêtes. D'une part, le maintien d'une pratique en langue africaine dans les familles, même si celle-ci semble moins importante qu'il y a vingt ans. D'autre part, si les phénomènes linguistiques d'hybridation, pour le wolof, ressemblent à des phénomènes similaires observés au Sénégal, il n'en est pas de même pour le pular où l'hybridation semble moindre dans les pays d'origine et semble se heurter à une résistance massive des locuteurs. Nous présentons ici un travail en cours, ces premières remarques devront être confirmées et complétées par la suite ●

## Références :

- > DREYFUS M., JULLIARD C., 2005, *Le plurilinguisme au Sénégal : Langues et identités en devenir*, Paris, éditions Karthala.
- > LECONTE F., 1997, *La famille et les langues, étude sociolinguistique de la deuxième génération africaine dans l'agglomération rouennaise*, Paris. L'Harmattan.

La communication électronique est un domaine privilégié de prospective linguistique car elle offre un lieu de création, de variation, de jeu sur la langue et sur la graphie. Par ailleurs elle permet d'explorer le rapport entre oral et écrit dans la mesure où, comme l'oral a priori, l'écrit électronique est un usage de proximité et, comme l'écrit en général, c'est un outil de communication à distance. En contexte plurilingue, la communication électronique offre également un panel de formes en contact, bien connu à l'oral et moins connu dans un écrit « classique » (disons scolaire).

Dans le projet « Textos sourds en Métropole et à La Réunion », nous explorons plus avant le potentiel de ce type d'écrit et regardons ce qu'en font des scripteurs qui évoluent dans un plurilinguisme multimodal : les scripteurs sourds. La communauté sourde est, pour une partie de ses membres, en contact avec une langue à modalité visuo-gestuelle (la LSF, langue des signes française, en Métropole et à La Réunion) et les sourds qui ne sont pas en contact avec la LSF, parce qu'ils ont emprunté un parcours « oraliste », obtiennent un certain nombre d'informations grâce à la lecture labiale (donc via la dimension visuo-gestuelle également).

Prenant appui sur deux corpus de 1 580 SMS en tout, produits par les sourds de l'espace francophone (Normandie – La Réunion), notre étude révèle des formes de français ordinaire, mais aussi des zones spécifiques aux situations de contact de langues multiples : le français, la LSF et, pour la Réunion, le créole.

Nous observons dans notre corpus des alternances codiques classiques entre français et créole comme l'indiquent les exemples suivants où les passages en gras sont créoles :

(1) Ok. Et a tatie ta maman osi di bjr. Et mn frère di aou bjr ma jolie !  
Ok. Et à tatie ta maman aussi dis bonjour. Et mon frère **di aou** bonjour ma jolie ! *te dit*

(2) **Après fau mi sava dormi.**

**Après fo mi sava dormi.**

*Après il faut que j'aïlle dormir.*

(3) [...] Pake je pense ou na pa le temp achètè apareil foto. [...] Parce que je pense **ou na** [tu as] pas le temps **achètè aparey foto** [d'acheter un appareil photo]

Le dernier exemple met en lumière un autre aspect du contact de langues qui intervient dans nos deux corpus : le jeu des graphies phonétisantes, employées dans les SMS, combiné avec le phénomène de la syntaxe agressive donne lieu à des formes qui se laissent interpréter de multiples manières ; ainsi *achètè apareil foto* peut s'interpréter comme étant une forme créole, *achètè aparey foto*, ou comme une forme française, [d']*acheter [un] appareil photo*, où les mots-outils sont omis par condensation de l'information comme, autrefois, dans les télégrammes.

Ces zones à interprétation multiple, les « zones flottantes », se manifestent aussi dans le contact avec la langue des signes : en effet, si le scripteur sourd s'appuie sur la séquence des unités manuelles de la LSF, il peut avoir tendance à omettre, en français, les morphèmes correspondant aux relations spatiales, car celles-ci sont gérées par des accords spatiaux<sup>1</sup>.

(4) **C peut être on va pa mariage**

*C'est peut-être on va pas mariage*

*Peut-être qu'on n'ira pas au mariage*

Ou encore, les structures à pronom fort, fréquemment attestées, peuvent trouver plusieurs interprétations :

(5) **mwa vai bien. et toi fai koi ?**

*moi vais bien. et toi fais quoi ?*

*moi je vais bien. et toi tu fais quoi ?*

« toi fai koi ? » pourrait trouver son origine dans le créole réunionnais (sujet - verbe - mot interrogatif) comme en LSF (un poin-

tage vers l'interlocuteur (« toi »), forme grammaticale à fonction pronominale de la LSF, suivi du signe FAIRE et du signe interrogatif QUOI), tout comme dans des tendances fréquemment constatées en français quand il est appris comme seconde langue. De la même manière, l'interrogative indirecte averbale en (6) sollicite-t-elle la syntaxe agressive de l'écrit-SMS, ou est-ce au contact de la LSF qu'elle s'est constituée ?

(6) **tu penses quoi mieux**

*tu penses (que) (c'est) quoi (le) mieux ?*

Une forme propre à l'interrogation en langue des signes, les *question-tags* (*non, ou pas, oui ou non*), est pleinement employée dans nos corpus : plus qu'un maintien du contact, il s'agit ici d'une forme grammaticale transposée dans l'écrit :

(7) **g parlé a [nom] pr vend prochain pr refilmer el é ok et toi ? oui ou non**

*J'ai parlé à [nom] pour vendredi prochain pour refilmer elle est ok et toi ? oui ou non*

Enfin, quelques formes pour lesquelles l'interprétation se ressert plus fortement mais non exclusivement autour de la LSF : l'inversion « quoi faire » présentée en (8) nous semble pouvoir s'interpréter comme une projection graphique de la labialisation [kwafe] qui accompagne parfois l'unique signe *QUE-FAIRE*.

(8) **L autre ami sourd il va quoi faire ?**  
**AUTRE AMI SOURD VA-VA QUE-FAIRE** [kwafe]

Les personnes sourdes, ayant un accès visuel aux sons du français parlé, reproduisent parfois l'image labiale d'un mot, occasionnant ainsi des « doubles » comme [Ze] et [Se]<sup>2</sup> dans l'exemple (9) ou encore, comme dans l'exemple (10), 2 [d2] pour te [t2], les couples de sons sourd/sonore correspondant à la même articulation labiale :

*si tu es la g toi (normand)*

*si tu es là [chez] toi*

*C pou 2 demandè c ou le mariage (réunionnais)*

*C'est pour [te] demander où c'est le mariage*

En effet, la combinatoire particulière du contact de langues (français – LSF – créole) et de l'écrit-SMS est un lieu d'amplification des phénomènes de variation. De multiples structures se sont révélées en partage avec les entendants (en contexte de langue première) ou avec les apprenants du français langue seconde. Mais d'autres formes sont spécifiques à ces messages écrits par des sourds et ne se trouvent pas dans les SMS écrits par des entendants. Ces spécificités relèvent souvent d'une description plus fine et d'ordre qualitatif, qui met en valeur de subtiles différences dans un usage commun (ainsi la variété, dans l'inventaire « sourd » versus « entendant », des formes faisant office de *question-tags* pour reprendre l'exemple mentionné plus haut). L'écrit SMS en contexte de surdité est donc une fenêtre sur les contacts entre langues et modalités où de riches et prometteuses recherches restent encore à mener •

<sup>1</sup> La morphosyntaxe de la LSF se caractérise par l'utilisation simultanée des articulateurs manuels et non-manuels dans l'espace, et certaines relations morphosyntaxiques s'expriment dans la coarticulation et l'encodage simultané de deux référents en relation dans l'espace. Ainsi, pour signifier que « le chat est sous la table », le locuteur réalise successivement les signes CHAT et TABLE, puis à l'aide d'un classificateur de « surface plate », il réfère à la table de sa main non-dominante tandis qu'à l'aide d'un classificateur « être animé », il réfère au chat qu'il localise de sa main dominante. Ainsi, les relations morphosyntaxiques exprimées en français par les déterminants, copules et prépositions sont exprimées, en LSF, via les relations spatiales, et La LSF fait l'économie de mots-outils autonomes.

<sup>2</sup> Notation en SAMPA Speech Assessment Methods Phonetic Alphabet (jeu de caractères phonétiques utilisable sur ordinateur utilisant les caractères ASCII 7-bits imprimables, basé sur l'Alphabet phonétique international (API)).

# Alternances codiques et éducation dans les départements et collectivités d'outre-mer : Guadeloupe, Guyane, Saint-Martin

Frédéric ANCIAUX et Antoine DELACROIX, Université des Antilles et de la Guyane, IUFM de Guadeloupe, et Sophie ALBY, IUFM de Guyane

Nonobstant leur diversité sur le plan linguistique et socioculturel, les contextes d'enseignement dans les départements et collectivités de l'outre-mer français présentent de nombreux points communs, et notamment la présence de plusieurs langues entraînant des phénomènes de contacts comme les alternances codiques (désormais AC). Ainsi, dans ces contextes bi- et plurilingues, la question de la gestion des langues au cours des interactions didactiques est centrale et concerne tous les acteurs : élèves, parents, enseignants, formateurs, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale... Si l'utilisation des langues régionales et de l'AC dans les situations d'enseignement a longtemps été interdite et considérée comme un manque de maîtrise ou de respect, les travaux actuels tendent à considérer ces phénomènes comme des marques de mobilisation des ressources langagières et de construction de compétences plurilingues en vue de l'enseignement et de l'apprentissage de savoirs, tant dans les disciplines dites linguistiques (français, langue vivante étrangère, langue vivante régionale...) que non linguistiques (sciences de la vie et de la terre, histoire, mathématiques, éducation physique et sportive...). C'est pourquoi nous avons relevé, transcrit puis analysé des corpus de parole issus de situations d'enseignement aux Antilles et en Guyane françaises, afin d'analyser les AC en classe et de proposer des pistes de réflexion didactiques et pédagogiques, mais également éducatives, culturelles et sociales en contextes bi- et plurilingues.

Cette recherche, intitulée « Alternances codiques et éducation dans les départements et collectivités d'outre-mer : Guadeloupe, Guyane, Saint-Martin » (CRREF-EA 4538) a été financée par la DGLFLF dans le cadre de son appel à proposition 2010 « Observation, description, analyse de l'alternance codique, français, langues de France et autres langues en contact sur le territoire français ». Elle visait donc un aspect spécifique des AC, celles qui ont lieu dans des contextes d'apprentissages formels et informels. Par ailleurs, il s'agissait de se focaliser sur des situations ayant lieu dans deux départements et une collectivité d'outre-mer : la Guyane française, la Guadeloupe et Saint-Martin. Les résultats sont donc représentatifs de contextes di-

versifiés, mais ne prétendent aucunement à l'exhaustivité, tant les territoires concernés présentent des situations scolaires et linguistiques différentes. Cette étude s'inscrit dans la continuité des travaux menés sur les didactiques contextualisées (Blanchet, Moore & Rahal 2008, Facthum-Sainton, Gaydu & Chéry 2010 ; Prudent, Tupin & Wharton, 2005), et plus spécifiquement sur le rôle que peuvent jouer les AC dans des contextes de plurilinguisme scolaire.

Les données ont été recueillies en vue d'observer, de décrire et d'analyser les formes et les fonctions de l'AC dans des situations d'apprentissage assez diversifiées, tant sur le plan des disciplines (linguistiques et non linguistiques) que des niveaux scolaires (primaire, secondaire, universitaire). Elles permettent de « faire progresser la connaissance » de situations sociolinguistiques bien distinctes et peu étudiées, qui présentent une certaine proximité d'un point de vue géographique, juridico-politique et éducatif. Ainsi, si la Guadeloupe présente un contexte bilingue français-créole, Saint-Martin tend vers un trilinguisme français-anglais-créole tandis que la Guyane est très plurilingue avec plus de trente langues parlées (Léglise & Migge, 2007). Ces contextes devraient donc logiquement favoriser le développement de compétences bi- et plurilingues, cependant l'école a encore du mal aujourd'hui à faire des ressources des élèves un atout pour les apprentissages, et il apparaît donc nécessaire d'engager une réflexion didactique dans ce domaine. Pour émettre des propositions didactiques pertinentes, il est essentiel de partir des pratiques actuelles des acteurs de l'éducation. C'est ainsi que nous avons choisi de sélectionner des corpus oraux constitués d'AC mettant en évidence la façon dont les acteurs du système scolaire gèrent au quotidien les langues des enfants, comment ils les exploitent, comment ils réagissent à l'apparition de ces langues dans les échanges, et éventuellement quelles pratiques peuvent être identifiées comme bénéfiques ou non pour les apprentissages. Nous nous inscrivons donc dans la lignée des travaux de recherche sur les pratiques de classe en situations plurilingues (Moore, 1996 ; Gajo & Mondada, 2000), mais aussi plus généralement sur les séquences conversationnelles exolingues (Py, 2007).

Sur le plan éducatif, l'analyse des corpus suggère de considérer l'AC comme une pratique réelle d'enseignement et une aide tant pour le déroulement du processus d'apprentissage (aspects didactiques) que pour la gestion de la classe (aspects pédagogiques). En outre, nous avons pu constater qu'une approche contrastive et comparative des langues et des variétés de langues permet aux élèves de développer leur conscience et leur capacité métalinguistiques. L'AC assure également la clarification des concepts et des consignes, ainsi que la mobilisation de l'attention et des connaissances. Sur les plans socioculturels et sociolinguistiques, les pratiques d'AC sont soumises à des représentations spécifiques en contexte scolaire donnant lieu à des insécurités communicatives, langagières et linguistiques chez les acteurs du système éducatif. Le recours aux AC en contexte scolaire pourrait valoriser toutes les langues en présence, leur statut et leur contact, et contribuer ainsi à la reconnaissance et à l'appropriation du patrimoine culturel de chaque territoire, tout en facilitant la construction de connaissances et de compétences interculturelles, et d'identités spécifiques et partagées ●

## Références :

- > BLANCHET, P., MOORE, D. & RAHAL, S. A. (2008). *Perspectives pour une didactique des langues contextualisée*. Paris : Archives contemporaines.
- > FACHTHUM-SANTON, J., GAYDU, A. J. et CHÉRY, C. (2010). « Adaptation de la didactique du français aux situations de créolophonie. Guide du maître : La Guadeloupe ». In A. Maïga (dir.). *Direction de l'éducation et de la formation. Programme d'apprentissage du français en contexte multilingue*. Paris : OIF.
- > GAJO, L. & MONDADA, L. (2000). *Interactions et acquisitions en contexte*. Fribourg : Éditions universitaires.
- > LÉGLISE, I. & B. MIGGE (eds.). 2007. *Pratiques et attitudes linguistiques en Guyane : regards croisés*. IRD Éditions.
- > MOORE, D. (1996). « Bouées transcodiques en situation immersive, ou comment interagir avec deux langues quand on apprend une langue étrangère à l'école ». *Aile*, 7, 95-121.
- > PRUDENT, L.-F., TUPIN, F. & WHARTON, S. (éds) (2005). *Du plurilinguisme à l'école. Vers une gestion coordonnée des langues en contextes éducatifs sensibles*. PeterLang : Berne.
- > PY, B. (2007). « Apprendre une langue et devenir bilingue : un éclairage acquisitionniste sur les contacts de langues ». *Journal of Language Contact- Thema 1*.

# PARUTIONS

**Nadège LECHEVREL, 2010, *Les approches écologiques en linguistique, enquête critique*, Bruylant-Academia, B-1348 Louvain-la-Neuve.**

Les approches écologiques en sciences du langage se développent, mais de quoi s'agit-il vraiment ? Cette enquête offre une mise en perspective historique et épistémologique des différentes approches écologiques, et en propose une analyse qui s'appuie sur une riche bibliographie. C'est une contribution à l'histoire des théories linguistiques.

**Émile BENVENISTE, 2011, *Baudelaire*, édition, présentation et transcription par Chloé Laplantine, Lambert-Lucas, Limoges.**

La poétique de Benveniste. 361 feuillets

manuscripts, datant pour l'essentiel de 1967, retrouvés dans ses archives. Une fois de plus la preuve que langue et littérature sont indissociables, et que ce qui est en jeu dans le langage déborde infiniment la linguistique.

**JOSIANA UBAUD, 2011, *Dictionnaire orthographique, grammatical et morphologique de l'occitan*, Trabucaire, 66140 Canet.**

Plus de 100 000 entrées dans tous les champs lexicaux, avec pour visée des formes normées et fiables. L'ouvrage s'appuie sur les solutions pan-romanes en matière de néologismes et de terminologie. Il est complété par une *Introduction à la lexicographie occitane*, qui détaille les problèmes rencontrés pour sa rédaction.

***Les premières cités et la naissance de l'écriture*, actes de colloque, sous la présidence de Pascal Vernus, 2011, Actes Sud/Alphabets, Arles/Nice.**

Loin des illusions monogénétiques, on ne répertorie pas moins de six foyers distincts d'avènement de l'écriture dans l'histoire : Mésopotamie, Égypte, vallée de l'Indus, monde égéen, Chine, Méso-Amérique. Diversité géographique, mais aussi fonctionnelle : l'apparition de l'écriture ne répond pas seulement à des nécessités comptables et administratives : elle peut se cantonner à des fonctions purement ludiques, comme les tiffinaghs des Touaregs. Ce volume d'actes éclaire la complexité des rapports entre écriture et organisation sociale.

## À retourner à

Délégation générale à la langue  
française et aux langues de France

Observatoire des pratiques  
linguistiques

6 rue des Pyramides

75001 Paris

ou par courriel :

olivier.baude@culture.gouv.fr

Si vous désirez recevoir **Langues et cité**,

le bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques,

merci de bien vouloir nous adresser les informations suivantes sur papier libre

Nom ou raison sociale : .....

Activité : .....

Adresse postale : .....

Adresse électronique : .....

Date : .....

**Ce bulletin applique  
les rectifications  
de l'orthographe, proposées  
par le Conseil supérieur  
de la langue française (1990),  
et approuvées par l'Académie  
française et les instances  
francophones  
compétentes.**

## Langues et cité

**Directeur de publication** : Xavier North  
**Président du comité scientifique  
de l'observatoire** : Pierre Encrevé  
**Rédacteurs en chef** : Olivier Baude,  
Valelia Muni Toke  
**Coordination** : Dominique Bard-Cavelier  
**Composition** : Léa Pinard  
**Conception graphique** : Doc Levin/  
Juliette Poirot  
**Impression** :

**Délégation générale à la langue française et  
aux langues de France  
Observatoire des pratiques linguistiques**  
Ministère de la Culture et de la Communication  
6 rue des Pyramides, 75001 Paris  
**téléphone** : 01 40 15 36 97  
**télécopie** : 01 40 15 36 76  
**courriel** : olivier.baude@culture.gouv.fr  
**www.dglf.culture.gouv.fr**  
ISSN imprimé : 1772-757X  
ISSN en ligne : 1955-2440